

PRODUITS DÉRIVÉS

MISE EN PRATIQUE DES RÉGLEMENTATIONS



OBJECTIFS

- Connaître et savoir définir le cadre des produits dérivés, vos obligations et celles de vos clients et contreparties
- Maîtriser l'organisation de mise en place post-EMIR
- Savoir intégrer les impacts de la MIF 2 sur la commercialisation des produits dérivés à des contreparties non éligibles

PUBLIC

- Juristes de banques et d'entreprises
- Avocats
- Fonctions Risques

PRÉREQUIS

- Pas de prérequis

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaire préalable à la formation
- Autoévaluation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. CADRE RÉGLEMENTAIRE, OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRES D'EMIR

- 1.1 Cadre européen – obligations principales, commercialisation, règles de protection
- 1.2 Cadre français additionnel

2. COMPENSATION DES DÉRIVÉS

- 2.1 Obligations réglementaires
- 2.2 Mise en œuvre documentaire et organisationnelle

3. GESTION DES DÉRIVÉS NON COMPENSÉS

- 3.1 Remise de collatéral et règles de ségrégation
- 3.2 Rapprochement des portefeuilles et compression

4. AUTRES OBLIGATIONS

- 4.1 *Reporting*
- 4.2 Transfert des *book* existants - *Backloading*

**MARDI 15 NOVEMBRE
2022**

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MÉTHODES ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248 € TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Sébastien Praicheux est Avocat à la Cour et Partner, Associé chez Norton Rose FulbrightLLP. Il conseille les banques, sociétés de gestion, institutions financières et sociétés commerciales et industrielles en matière de réglementation bancaire et financière. Plus spécifiquement en matière de produits dérivés, il accompagne ses clients dans la mise en place et la négociation de la documentation contractuelle, et les conseille sur l'ensemble de leurs obligations à ce titre. Ancien juriste et responsable juridique de banque et auprès d'un courtier compensateur en produits dérivés, il possède une solide expérience du fonctionnement de ces produits et du processus de compensation (*trading*, collatéral, etc.).





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous souhaitez des aménagements particuliers :

Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.